

NOUVEAUTÉ



Alerte Produit Santé

par **ACL**
santé

**« L'information urgente
à l'officine pour
le retrait/rappel
des produits de santé
non conformes »**

Alerte Produit Santé vous permet de recevoir les alertes des retraits/rappels des produits de santé directement via votre logiciel de gestion d'officine.

Les données indispensables au retrait/rappel

L'alerte, déclarée sous le strict contrôle du fournisseur, contient :

- le nom du produit,
- le code du produit,
- le type de famille,
- la forme,
- le(s) numéro(s) de lot,
- le(s) numéro(s) de série,
- la date de péremption,
- la date de création de l'alerte,
- la date de mise à jour de l'alerte,
- le type d'alerte,
- le nom du fournisseur,
- la date de dernière diffusion de l'alerte,
- le numéro Alerte Produit Santé,
- la date officielle de déclaration (ANSM ou autres),
- le numéro d'alerte officiel (ANSM ou autres),
- la date de clôture.

Pour les dispositifs médicaux, le déclarant met également à disposition les liens FSN et EUDAMED.

Une alerte a pour vocation de bloquer un produit et de le mettre en quarantaine.

Les modalités de retour seront communiquées ultérieurement par le déclarant en fonction des circuits de distribution.

Les alertes couvrent tout le périmètre des produits de santé



DM
DMDIV



Denrées Alimentaires
Destinées à des Fins
Médicales Spéciales



Cosmétiques



Compléments
alimentaires



Biocides



Produits
vétérinaires



Autres

 **Alerte
Produit Santé**
par **ACL**